

Genre du véhicule Camion (Châssis)	Marque de fabricant S A U R E R	Type V 2 C ... H *)	Modèle année 1957	Borderouge-type No 2027
--	------------------------------------	------------------------	-------------------------	-------------------------------

Caractéristiques Désignation du modèle " (\*) " à gauche dans cabine vers marchepied sous le siège, sur plaque construc-teur. Moteur 4 cylindres - Direction avancée.

Constructeur du châssis AKTIENGESELLSCHAFT Adolph SAURER - Motorwagenfabrik - ARBON (TG) CH

No frein à droite, à l'avant sur partie supérieure du longeron vers jumelle de ressort & à gauche ds. cabine s/pl. const

Marque du moteur S A U R E R Carburant Mazout / Diesel

No frein à l'avant, à droite sur partie supérieure du bloc moteur

Cyl.	4	AjGage	115	Course	140	CV-Impt	29,624	CV-frein	00
------	---	--------	-----	--------	-----	---------	--------	----------	----

Cerrosserie: forme Aucune

Constructeur de la carrosserie Divers carrossiers suisses

Nombre de places: total	=	(Avant	Milieu	Arrière	) Places debout	=
-------------------------	---	--------	--------	---------	-----------------	---

Siège arrière

Nombre de portes

Direction: position A droite - Direction avancée

Type du moteur	C R 2 C	Frein à pied Hydraulique, à expansion interne, avec servo à air comprimé, sur toutes les 4 roues.
----------------	---------	---

Genre En lignes, Injection directe

Position	A l'avant	Frein à main Mécanique, à expansion interne, sur roues arrières.
----------	-----------	--

Cylindrée 51816 cm<sup>3</sup>

Temps	4	Réfrig.	Eau	Frein moteur SAURER sur échappement.
-------	---	---------	-----	--------------------------------------

Entrainement SUR roues arrières

Nombre d'axes	2	de roues	4	Genre de la transmission Mécanique av. 4 vit. multipliées Nombre de vit. avant 8
---------------	---	----------	---	--

Embrayage différentiel

Vitesses: en 1 <sup>re</sup> vitesse	6,8	/ 8,5	/ 10,2	km/h, maxima 49,5 / 61,5 / 74 km/h.
--------------------------------------	-----	-------	--------	-------------------------------------

Phares: marque

1)

Tension de l'appareillage électrique

24

Volts

Syst. antiéblouissant

Indic. de direction: système

1)

Feux de position

Emplacement

Phare brouillard

1)

Essuie-glace

1)

Feu arrière

1)

Avertisseur

électrique

Catadioptre

Rétroviseur

Feu stop

Indicateur de vitesse

-

Échafaudage du N° de contrôle

1)

Figurine du radiateur Aucune

Phare de recul

2 crochets de dépannage (exigé technique)

Poids en kg.	Avent	Arrière	Total	Pneumatiques	Avent	Arrière
Châssis	Cabines			Dimensions H D Charge maxi kg.	9,00 - 20 10 Ply 2170	9,00 - 20 10 Ply 2170
Capacité de charge du châssis					simples/XXXLXX	XXXXX/XXXXXX
Vélo (carrossé)	Selon carrosserie					
Charge utile occupant inclus				Poids maximum garanti du train routier	=	
Poids total				Eruite au régime maxi d'utilisation	84	phantes
Poids inax. garanti par le fabricant				(11900 t/min.)		

Dimensions extérieures en mm		Châssis sans cabine			Dimensions intérieures en mm	
Longueur	"")	Porte à faux arrière	"")	Longueur		Hauteur
Largeur: avant	21200	arrière	21200	Hauteur du pont au sol	-	Largeur
Hauteur	-	Diamètre de braquage: g.	"") dr.	Porte à faux arrière		Hauteur des rideaux
Empattement	")	Vélo: avant	11760	arrière	11663	

OBSERVATIONS, MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS:						
Désignation modèle	Exécution	Empattement	Long.tot.	Perte à faux	Diamètre	Poids total max.
				Avant	Arrière	garanti construct.
V 2 C 38 H	Cabion	31600 mm	61790 mm	11320 mm	11670 mm	121000 kg.
<del>V 2 C 38 H H</del>	Pont bascul.	31600 mm	61020 mm	11320 mm	930 mm	121000 kg.
V 2 C 42 H	Cabion	31600 mm	71100 mm	11320 mm	11670 mm	91700 kg.

- \*\*) Blocage du différentiel: Equipement standard sur pont basculant - Sur demande seulement aux camions.  
 Comme le blocage du différentiel n'est pas monté uniformément sur tous les vhc. de ce type, il y a lieu - lorsque le vhc. en est équipé de le mentionner sur le rapport d'expertise sous la rubrique appropriée.
- 1) Equipement: Il'est demandé que lors du montage de la carrosserie et doit par conséquent être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'expertise d'immatriculation.
- Orifice tuyau d'échappement: A gauche devant la roue arrière dirigé obliquement vers l'arrière, doit être coupé en biais vers l'arrière ou aussi d'une pipe appropriée.